

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux quatorze, le cinq juin le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

**N° 4/2014**

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mai 2014

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Marie-Bernadette BOUREAU, Jacques CHATEAU, Kaldia MORIN, Camille AUTRUSSEAU, Nicole LE BLEVENEC, Régis BERBETT, Adjoint, Audrey GUITTONNEAU, Maurice BOUE, Laurent LOUVET, Jacqueline GAUDIN, Grégory SIRAUDEAU, Cécilia BOUTARD, Philippe LEMAIRE, Chantal SUREAU, Marie-Claire GOBIN, Jacques EPERVRIER, Anne-Claire GOYER, Martine OIZILLON, Erwan GOUIFFES, Roger BLANLOT, Conseillers municipaux.

**EXCUSES** : Bénédicte PICHENOT (pouvoir à Laurent Louvet), Monique ARPIN (pouvoir à Kaldia MORIN), Gwénaëlle PENISSON (pouvoir à Régis BERBETT), Gwénaëlle THOMAS (pouvoir à Marie-Claire GOBIN)

**ABSENT** : Henri BERNARD et Julien LE COUTURIER

Chantal SUREAU et Jacqueline GAUDIN ont été désignées secrétaires de séance.

<b>2014.59 - SPL NANTES METROPOLE AMENAGEMENT - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE (MODIFICATION)</b>
--

Rapporteur : Monsieur Garreau

Exposé :

Par délibération n°2014.28 en date du 10 avril 2014, le Conseil municipal désignait son représentant auprès de la société publique locale Nantes Métropole Aménagement.

Or, cette délibération ne respecte pas le formalisme requis compte tenu de la qualité de société publique locale de Nantes Métropole Aménagement et des missions pouvant être confiées au représentant de la commune au sein de cette instance. Il y a donc lieu de délibérer à nouveau sur cette désignation.

Il est proposé au Conseil municipal.

Vu l'avis de la Commission affaires générales du 21 mai 2014 ;

- d'abroger la délibération n°2014.28
- de désigner le représentant de la commune dans les différentes instances collégiales de Nantes Métropole Aménagement, afin ;
  - \* de siéger au sein de l'assemblée générale des actionnaires,
  - \* de siéger au sein du conseil d'administration en qualité de représentant de l'assemblée spéciale des collectivités actionnaires ou de censeur.

- d'autoriser son représentant au conseil d'administration ainsi désigné à accepter toutes fonctions dans le cadre de l'exercice de la représentation qui pourrait lui être confiée au sein de Nantes Métropole Aménagement ainsi qu'à percevoir, à titre personnel, des indemnités résultant de la fonction de représentant de l'assemblée spéciale au conseil d'administration, dans la limite de 230 € par réunion du conseil d'administration
- Le Conseil municipal, après délibération, 20 voix pour et 7 abstentions (Marie-Claire Gobin, Jacques Epervrier, Anne-Claire Goyer, Martine Oizillon, Erwan Gouiffes, Gwénaëlle Thomas et Roger Blanlot),
- abroge la délibération n°2014.28
- désigne Freddy Hervochon de la commune dans les différentes instances collégiales de Nantes Métropole Aménagement, afin ;
  - \* de siéger au sein de l'assemblée générale des actionnaires,
  - \* de siéger au sein du conseil d'administration en qualité de représentant de l'assemblée spéciale des collectivités actionnaires ou de censeur.
- autorise Freddy Hervochon, désigné à accepter toutes fonctions dans le cadre de l'exercice de la représentation qui pourrait lui être confiée au sein de Nantes Métropole Aménagement ainsi qu'à percevoir, à titre personnel, des indemnités résultant de la fonction de représentant de l'assemblée spéciale au conseil d'administration, dans la limite de 230 € par réunion du conseil d'administration

Pour copie conforme  
Bouaye, le 10 juin 2014  
Le Maire,  
Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux quatorze, le cinq juin le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

**N° 4/2014**

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mai 2014

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Marie-Bernadette BOUREAU, Jacques CHATEAU, Kaldia MORIN, Camille AUTRUSSEAU, Nicole LE BLEVENEC, Régis BERBETT, Adjoint, Audrey GUITTONNEAU, Maurice BOUE, Laurent LOUVET, Jacqueline GAUDIN, Grégory SIRAUDEAU, Cécilia BOUTARD, Philippe LEMAIRE, Chantal SUREAU, Marie-Claire GOBIN, Jacques EPERVRIER, Anne-Claire GOYER, Martine OIZILLON, Erwan GOUIFFES, Roger BLANLOT, Conseillers municipaux.

**EXCUSES** : Bénédicte PICHENOT (pouvoir à Laurent Louvet), Monique ARPIN (pouvoir à Kaldia MORIN), Gwénaëlle PENISSON (pouvoir à Régis BERBETT), Gwénaëlle THOMAS (pouvoir à Marie-Claire GOBIN)

**ABSENT** : Henri BERNARD et Julien LE COUTURIER

Chantal SUREAU et Jacqueline GAUDIN ont été désignées secrétaires de séance.

### **2014.60 - FORMATION DES ELUS – ORIENTATIONS ET CREDITS ALLOUES**

Rapporteur : Monsieur Garreau

Exposé :

Afin de garantir le bon exercice des fonctions d'élu local, la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 *relative à la démocratie de proximité* a instauré un droit à la formation de chaque élu. Dans les 3 mois du renouvellement de l'assemblée, une délibération détermine les orientations de la formation et les crédits ouverts à ce titre. Ces crédits sont plafonnés à 20 % du montant maximum des indemnités de fonction susceptibles d'être allouées aux élus. Sont pris en charge les frais d'enseignement (si l'organisme est agréé par le ministère de l'intérieur), de déplacement et éventuellement de perte de revenus, dans les conditions prévues par la réglementation. Par ailleurs, un tableau des actions suivies financées par la collectivité est annexé au compte administratif.

Il est proposé que chaque élu pourra bénéficier, pour la durée du mandat, des droits à la formation selon ses souhaits, à la condition que l'organisme soit agréé par le ministère de l'intérieur. Les thèmes privilégiés seront, notamment en début de mandat :

- les fondamentaux de l'action publique locale,
- les formations en lien avec les délégations et/ou l'appartenance aux différentes commissions,
- les formations favorisant l'efficacité personnelle (prise de parole, bureautique, gestion des conflits, ...)

Le montant des dépenses sera plafonné à 5 000 €. Chaque année, un débat aura lieu au vu du tableau récapitulatif des formations suivies annexé au compte administratif.

Il est proposé au Conseil municipal,

Vu l'article L2123-12 du C.G.C.T.,

Vu l'avis de la Commission affaires générales du 21 mai 2014,

- d'adopter la proposition ci-dessus ;
- de fixer le montant annuel des dépenses liées à la formation des élus locaux à 5 000 €.
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Le Conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- adopte la proposition ci-dessus ;
- fixe le montant annuel des dépenses liées à la formation des élus locaux à 5 000 €.
- inscrit au budget les crédits correspondants.

Pour copie conforme  
Bouaye, le 10 juin 2014  
Le Maire,  
Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux quatorze, le cinq juin le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

**N° 4/2014**

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mai 2014

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Marie-Bernadette BOUREAU, Jacques CHATEAU, Kaldia MORIN, Camille AUTRUSSEAU, Nicole LE BLEVENEC, Régis BERBETT, Adjoint, Audrey GUITTONNEAU, Maurice BOUE, Laurent LOUVET, Jacqueline GAUDIN, Grégory SIRAUDEAU, Julien LE COUTURIER, Cécilia BOUTARD, Philippe LEMAIRE, Chantal SUREAU, Marie-Claire GOBIN, Jacques EPERVRIER, Anne-Claire GOYER, Martine OIZILLON, Erwan GOUIFFES, Roger BLANLOT, Conseillers municipaux.

**EXCUSES** : Bénédicte PICHENOT (pouvoir à Laurent Louvet), Monique ARPIN (pouvoir à Kaldia MORIN), Gwénaëlle PENISSON (pouvoir à Régis BERBETT), Gwénaëlle THOMAS (pouvoir à Marie-Claire GOBIN)

**ABSENT** : Henri BERNARD

Chantal SUREAU et Jacqueline GAUDIN ont été désignées secrétaires de séance.

### **2014.61 - TARIFS 2014 – COMPLÉMENT**

Rapporteur : Monsieur Château

Exposé :

Par délibération n°2013.79 du 5 décembre 2013, le Conseil municipal approuvait les tarifs 2014 des services municipaux. Cette délibération distingue notamment les tarifs appliqués aux Boscéens des tarifs auxquels sont assujettis les habitants des autres communes.

Les représentants du personnel, par l'intermédiaire de leurs membres au comité technique paritaire, ont souhaité que soit rétablie une tarification bonifiée pour l'ensemble des agents de la ville. En effet, jusqu'en 2012, la grille tarifaire prévoyait l'application du tarif « Boscéens » à l'ensemble des agents de la ville quelque soit leur lieu de résidence. Par conséquent, cette suppression étant fortuite, cette tarification bonifiée, un avantage acquis, il apparaît légitime de modifier la délibération rappelée en préambule.

Il est proposé au Conseil municipal,

Vu l'avis de la Commission affaires générales du 21 mai 2014 ;

- de compléter la grille tarifaire 2014 des services municipaux par une mention prévoyant l'application du tarif « Boscéens » à tous les agents de la ville, quelque soit leur lieu de résidence.

Le Conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- complète la grille tarifaire 2014 des services municipaux par une mention prévoyant l'application du tarif « Boscéens » à tous les agents de la ville, quelque soit leur lieu de résidence.

Pour copie conforme  
Bouaye, le 10 juin 2014  
Le Maire,  
Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux quatorze, le cinq juin le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

**N° 4/2014**

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mai 2014

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Marie-Bernadette BOUREAU, Jacques CHATEAU, Kaldia MORIN, Camille AUTRUSSEAU, Nicole LE BLEVENEC, Régis BERBETT, Adjoint, Audrey GUITTONNEAU, Maurice BOUE, Laurent LOUVET, Jacqueline GAUDIN, Grégory SIRAUDEAU, Julien LE COUTURIER, Cécilia BOUTARD, Philippe LEMAIRE, Chantal SUREAU, Marie-Claire GOBIN, Jacques EPERVRIER, Anne-Claire GOYER, Martine OIZILLON, Erwan GOUIFFES, Roger BLANLOT, Conseillers municipaux.

**EXCUSES** : Bénédicte PICHENOT (pouvoir à Laurent Louvet), Monique ARPIN (pouvoir à Kaldia MORIN), Gwénaëlle PENISSON (pouvoir à Régis BERBETT), Gwénaëlle THOMAS (pouvoir à Marie-Claire GOBIN)

**ABSENT** : Henri BERNARD

Chantal SUREAU et Jacqueline GAUDIN ont été désignées secrétaires de séance.

### **2014.62 - BOURSE INITIATIVE – ATTRIBUTION**

Rapporteur : Madame Chotard

Exposé :

AMECAA (Association Mondiale pour l'Echange Culturel Artistique et Artisanal) est une association franco-togolaise qui a pour « but de contribuer à l'épanouissement de l'homme dans son milieu par la promotion de l'éducation, de la culture, du développement et de la solidarité internationale ». Depuis 2004, l'association AMECAA organise chaque année des camp-chantiers de bénévoles ainsi que des stages de formation dans différents domaines

Marion Roy, boscéenne de 17 ans, souhaite participer avec une vingtaine de Français et de Togolais à un projet de soutien scolaire dans le village de Kpélé-Tsavié du 29 juillet au 25 août 2014. L'objectif premier est de donner des cours de soutien – de calcul et de français – aux enfants des écoles primaires. Au-delà de cet objectif, l'échange culturel, le renforcement de la coopération seront les buts à atteindre.

Cette action, dont le retour d'expérience sera présenté à la Maison des jeunes, est éligible au dispositif de la bourse initiative jeunes de la ville de Bouaye.

Il est proposé au Conseil municipal,

Vu l'avis de la Commission jeunesse, aînés et solidarités du 20 mai 2014 ;

- d'approuver le versement d'une subvention de 500 €, à Marion Roy pour son projet au Togo.

Le Conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- approuve le versement d'une subvention de 500 €, à Marion Roy pour son projet au Togo.

Pour copie conforme  
Bouaye, le 10 juin 2014  
Le Maire,  
Jacques GARREAU



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux quatorze, le cinq juin le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

**N° 4/2014**

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mai 2014

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Marie-Bernadette BOUREAU, Jacques CHATEAU, Kaldia MORIN, Camille AUTRUSSEAU, Nicole LE BLEVENEC, Régis BERBETT, Adjoint, Audrey GUITTONNEAU, Maurice BOUE, Laurent LOUVET, Jacqueline GAUDIN, Grégory SIRAUDEAU, Julien LE COUTURIER, Cécilia BOUTARD, Philippe LEMAIRE, Chantal SUREAU, Marie-Claire GOBIN, Jacques EPERVRIER, Anne-Claire GOYER, Martine OIZILLON, Erwan GOUIFFES, Roger BLANLOT, Conseillers municipaux.

**EXCUSES** : Bénédicte PICHENOT (pouvoir à Laurent Louvet), Monique ARPIN (pouvoir à Kaldia MORIN), Gwénaëlle PENISSON (pouvoir à Régis BERBETT), Gwénaëlle THOMAS (pouvoir à Marie-Claire GOBIN)

**ABSENT** : Henri BERNARD

Chantal SUREAU et Jacqueline GAUDIN ont été désignées secrétaires de séance.

**2014.63 - DÉNOMINATION DE VOIE**

Rapporteur : Madame Sureau

Exposé :

Un lotissement est projeté entre la rue de la Noë et la route de Nantes. Aussi, afin de permettre la numération des habitations, il importe de dénommer la voie de desserte qui sera créée.

Il est proposé au Conseil municipal,

Vu l'avis de la Commission affaires générales du 21 mai 2014 ;

- de dénommer « allée des mésanges », la voie desservant les habitations du lotissement rue de la Noë.

Le Conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- dénomme « allée des mésanges », la voie desservant les habitations du lotissement rue de la Noë.

Pour copie conforme  
Bouaye, le 10 juin 2014  
Le Maire,  
Jacques GARREAU

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux quatorze, le cinq juin le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

**N° 4/2014**

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mai 2014

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Marie-Bernadette BOUREAU, Jacques CHATEAU, Kaldia MORIN, Camille AUTRUSSEAU, Nicole LE BLEVENEC, Régis BERBETT, Adjoint, Audrey GUITTONNEAU, Maurice BOUE, Laurent LOUVET, Jacqueline GAUDIN, Grégory SIRAUDEAU, Julien LE COUTURIER, Cécilia BOUTARD, Philippe LEMAIRE, Chantal SUREAU, Marie-Claire GOBIN, Jacques EPERVRIER, Anne-Claire GOYER, Martine OIZILLON, Erwan GOUIFFES, Roger BLANLOT, Conseillers municipaux.

**EXCUSES** : Bénédicte PICHENOT (pouvoir à Laurent Louvet), Monique ARPIN (pouvoir à Kaldia MORIN), Gwénaëlle PENISSON (pouvoir à Régis BERBETT), Gwénaëlle THOMAS (pouvoir à Marie-Claire GOBIN)

**ABSENT** : Henri BERNARD

Chantal SUREAU et Jacqueline GAUDIN ont été désignées secrétaires de séance.

<b>2014.64 - COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS - COMPOSITION</b>
--

Rapporteur : Monsieur Garreau

Exposé :

L'article 1650-1 du Code Général des Impôts fixe à 8 membres titulaires et 8 membres suppléants la composition de la Commission Communale des Impôts Directs.

Il appartient au Conseil municipal de proposer une liste de 16 commissaires titulaires et de 16 suppléants, liste parmi laquelle la direction générale des finances publiques choisit les 8 membres titulaires et les 8 membres suppléants.

Il est proposé au Conseil municipal,

Vu la demande de la direction générale des finances publiques du 8 avril 2014,

Vu l'avis de la Commission affaires générales du 21 mai 2014 ;

- d'approuver la liste suivante des membres proposés pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs :

<b>COMMISSAIRES TITULAIRES</b>	<b>COMMISSAIRES SUPPLEANTS</b>
Monsieur CHOBLET Michel	Monsieur GOBIN Jean-Paul
Monsieur DAVIAS Christian	Monsieur RIALLAND André
Monsieur RIVAUD Christian	Madame DROUAL Michèle
Madame BEILLEVAIRE Marthe	Monsieur ROUAULT Alain
Madame BERTET Bernadette	Madame MANCEAU Sylvie
Monsieur FLYNN Yannick	Monsieur BOIDRON Daniel
Madame RETIERE Annie	Monsieur DUBREIL Gilbert
Monsieur PATRON Jacky	Monsieur JOUBIOUX Michel
Monsieur ZADRA Alain	Monsieur GUILLARD René
Madame RATEZ Marie-Pierre	Monsieur CHATEAU Christian
Monsieur COUDERT André	Monsieur GAUTIER René
Monsieur MAUNY Benoit	Madame GALLAIS Dominique
Madame JEANNEAU Monique	Monsieur PERRIGAUD Nicolas
Madame GOBIN Christiane	Monsieur POUVREAU Yves
Madame EECKEMAN Sophie	Monsieur PEUDENIER Roger
Monsieur LUNEAU Paul	Monsieur GUYOT Robert

Le Conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- approuve la liste ci-dessus des membres proposés pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs :

Pour copie conforme  
Bouaye, le 10 juin 2014  
Le Maire,  
Jacques GARREAU

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux quatorze, le cinq juin le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

**N° 4/2014**

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mai 2014

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Marie-Bernadette BOUREAU, Jacques CHATEAU, Kaldia MORIN, Camille AUTRUSSEAU, Nicole LE BLEVENEC, Régis BERBETT, Adjoint, Audrey GUITTONNEAU, Maurice BOUE, Laurent LOUVET, Jacqueline GAUDIN, Grégory SIRAUDEAU, Julien LE COUTURIER, Cécilia BOUTARD, Philippe LEMAIRE, Chantal SUREAU, Marie-Claire GOBIN, Jacques EPERVRIER, Anne-Claire GOYER, Martine OIZILLON, Erwan GOUIFFES, Roger BLANLOT, Conseillers municipaux.

**EXCUSES** : Bénédicte PICHENOT (pouvoir à Laurent Louvet), Monique ARPIN (pouvoir à Kaldia MORIN), Gwénaëlle PENISSON (pouvoir à Régis BERBETT), Gwénaëlle THOMAS (pouvoir à Marie-Claire GOBIN)

**ABSENT** : Henri BERNARD

Chantal SUREAU et Jacqueline GAUDIN ont été désignées secrétaires de séance.

**2014.65 - COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS - COMPOSITION**

Rapporteur : Monsieur Garreau

Exposé :

Consécutivement à la réforme de la taxe professionnelle, Nantes Métropole perçoit désormais la cotisation foncière des entreprises. Cet impôt est assis sur la valeur locative des locaux commerciaux.

Une Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) doit donc être créée pour évaluer les valeurs locatives des entreprises soumises à l'impôt.

Il est proposé au Conseil municipal.

Vu la demande de Nantes Métropole du 22 avril 2014,

Vu l'avis de la Commission affaires générales du 21 mai 2014 ;

- d'approuver la liste suivante des membres proposés pour siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Directs :
- - \* Mme Véronique LARDEUX
  - \* M. Stéphane LEBRETON

Le Conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- approuve la liste suivante des membres proposés pour siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Directs :
  - \* Mme Véronique LARDEUX
  - \* M. Stéphane LEBRETON

Pour copie conforme  
Bouaye, le 10 juin 2014  
Le Maire,  
Jacques GARREAU

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux quatorze, le cinq juin le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

**N° 4/2014**

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mai 2014

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Marie-Bernadette BOUREAU, Jacques CHATEAU, Kaldia MORIN, Camille AUTRUSSEAU, Nicole LE BLEVENEC, Régis BERBETT, Adjoint, Audrey GUITTONNEAU, Maurice BOUE, Laurent LOUVET, Jacqueline GAUDIN, Grégory SIRAUDEAU, Julien LE COUTURIER, Cécilia BOUTARD, Philippe LEMAIRE, Chantal SUREAU, Marie-Claire GOBIN, Jacques EPERVRIER, Anne-Claire GOYER, Martine OIZILLON, Erwan GOUIFFES, Roger BLANLOT, Conseillers municipaux.

**EXCUSES** : Bénédicte PICHENOT (pouvoir à Laurent Louvet), Monique ARPIN (pouvoir à Kaldia MORIN), Gwénaëlle PENISSON (pouvoir à Régis BERBETT), Gwénaëlle THOMAS (pouvoir à Marie-Claire GOBIN)

**ABSENT** : Henri BERNARD

Chantal SUREAU et Jacqueline GAUDIN ont été désignées secrétaires de séance.

**2014.66 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATIONS DE POSTES**

Rapporteur : Monsieur Garreau

Exposé :

Afin de répondre aux besoins de la collectivité et après examen des possibilités d'avancements de grade de l'année 2014, il est proposé de modifier 5 postes et de créer :

Postes créés	Postes à supprimer lors d'un prochain Conseil
- un poste d'Assistant de conservation du patrimoine principal de 1e classe TNC 32/35 (Médiathèque)	- un poste d'Assistant de conservation du patrimoine principal de 2e classe TNC 32/35 (Médiathèque)
- un poste d'Adjoint technique principal de 2e classe TC (service Actions scolaires)	- un poste d'Adjoint technique de 1e classe TC (service Actions scolaires)
- un poste d'Adjoint technique de 1e classe TC (services techniques)	- un poste d'Adjoint technique de 2e classe TC (services techniques)
- un poste d'Educateur principal de jeunes enfants TC (Multi-accueil)	- un poste d'Educateur de jeunes enfants TC (Multi-accueil)
- un poste d'ATSEM principal de 2e classe TNC 32,39/35 (service Actions scolaires)	- un poste d'ATSEM de 1e classe TNC 32,39/35 (service Actions scolaires)

Il est proposé au Conseil municipal,

Vu l'avis de la Commission affaires générales du 21 mai 2014,

- de créer les postes suivants, à compter du 1er juillet 2014 :
  - \* un poste d'Assistant de conservation du patrimoine principal de 1e classe TNC 32/35
  - \* un poste d'Adjoint technique principal de 2e classe TC
  - \* un poste d'Adjoint technique de 1e classe TC
  - \* un poste d'Educateur principal de jeunes enfants TC
  - \* un poste d'ATSEM principal de 2e classe TNC 32,39/35
- de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2014, chapitre 012. Les postes initiaux seront supprimés lorsque l'avis du Comité Technique Paritaire aura été sollicité sur la question.

Le Conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- créé les postes suivants, à compter du 1er juillet 2014 :
  - \* un poste d'Assistant de conservation du patrimoine principal de 1e classe TNC 32/35
  - \* un poste d'Adjoint technique principal de 2e classe TC
  - \* un poste d'Adjoint technique de 1e classe TC
  - \* un poste d'Educateur principal de jeunes enfants TC
  - \* un poste d'ATSEM principal de 2e classe TNC 32,39/35
- modifie le tableau des effectifs en conséquence.

Pour copie conforme  
Bouaye, le 10 juin 2014  
Le Maire,  
Jacques GARREAU

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux quatorze, le cinq juin le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

**N° 4/2014**

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mai 2014

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Marie-Bernadette BOUREAU, Jacques CHATEAU, Kaldia MORIN, Camille AUTRUSSEAU, Nicole LE BLEVENEC, Régis BERBETT, Adjoint, Audrey GUITTONNEAU, Maurice BOUE, Laurent LOUVET, Jacqueline GAUDIN, Grégory SIRAUDEAU, Julien LE COUTURIER, Cécilia BOUTARD, Philippe LEMAIRE, Chantal SUREAU, Marie-Claire GOBIN, Jacques EPERVRIER, Anne-Claire GOYER, Martine OIZILLON, Erwan GOUIFFES, Roger BLANLOT, Conseillers municipaux.

**EXCUSES** : Bénédicte PICHENOT (pouvoir à Laurent Louvet), Monique ARPIN (pouvoir à Kaldia MORIN), Gwénaëlle PENISSON (pouvoir à Régis BERBETT), Gwénaëlle THOMAS (pouvoir à Marie-Claire GOBIN)

**ABSENT** : Henri BERNARD

Chantal SUREAU et Jacqueline GAUDIN ont été désignées secrétaires de séance.

**2014.67 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – SUPPRESSIONS DE POSTES**

Rapporteur : Monsieur Garreau

Exposé :

Dans sa séance du 3 octobre dernier, le conseil municipal a modifié 3 postes (modification de grade et/ou de temps de travail). L'avis du Comité Technique Paritaire ayant été sollicité, il convient désormais de supprimer les 3 postes initiaux :

Postes à supprimer	Postes créés lors du Conseil du 3 octobre 2013
- un poste d'Adjoint technique principal de 1ère classe TNC 31,37/35 (service Actions scolaires)	- un poste d'ATSEM de 1ère classe à temps non complet 31,37/35
- un poste d'Adjoint administratif de 2e classe TNC 28/35 (guichet unique DEJAS)	- un poste d'Adjoint administratif de 1ère classe TNC 28/35
- un poste d'Adjoint administratif de 2e classe TNC 24,5/35 (service population)	- un poste d'Adjoint administratif de 1ère classe TNC 28/35

Il est proposé au Conseil municipal,

Vu l'avis de la Commission affaires générales du 21 mai 2014,

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire du 8 octobre 2013,



- de supprimer les postes suivants :
  - \* un poste d'Adjoint technique principal de 1ère classe TNC 31,37/35
  - \* un poste d'Adjoint administratif de 2e classe TNC 28/35
  - \* un poste d'Adjoint administratif de 2e classe TNC 24,5/35
- de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

Le Conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- supprime les postes suivants :
  - \* un poste d'Adjoint technique principal de 1ère classe TNC 31,37/35
  - \* un poste d'Adjoint administratif de 2e classe TNC 28/35
  - \* un poste d'Adjoint administratif de 2e classe TNC 24,5/35
- modifie le tableau des effectifs en conséquence.

Pour copie conforme  
Bouaye, le 10 juin 2014  
Le Maire,  
Jacques GARREAU

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux quatorze, le cinq juin le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

**N° 4/2014**

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mai 2014

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Marie-Bernadette BOUREAU, Jacques CHATEAU, Kaldia MORIN, Camille AUTRUSSEAU, Nicole LE BLEVENEC, Régis BERBETT, Adjoint, Audrey GUITTONNEAU, Maurice BOUE, Laurent LOUVET, Jacqueline GAUDIN, Grégory SIRAUDEAU, Julien LE COUTURIER, Cécilia BOUTARD, Philippe LEMAIRE, Chantal SUREAU, Marie-Claire GOBIN, Jacques EPERVRIER, Anne-Claire GOYER, Martine OIZILLON, Erwan GOUIFFES, Roger BLANLOT, Conseillers municipaux.

**EXCUSES** : Bénédicte PICHENOT (pouvoir à Laurent Louvet), Monique ARPIN (pouvoir à Kaldia MORIN), Gwénaëlle PENISSON (pouvoir à Régis BERBETT), Gwénaëlle THOMAS (pouvoir à Marie-Claire GOBIN)

**ABSENT** : Henri BERNARD

Chantal SUREAU et Jacqueline GAUDIN ont été désignées secrétaires de séance.

**2014.68 - INFORMATION – COMPTE-RENDU DE L'EXERCICE DES DELEGATIONS AU  
MAIRE DE CERTAINES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Rapporteur : Monsieur Garreau

Exposé :

Il est rendu compte de l'exercice par le Maire des diverses attributions du conseil municipal qui lui ont été déléguées en vertu

- **de la délibération du 10 avril 2014**

**Maîtrise d'œuvre pour la construction d'un local de stockage – site de Bellestre**

Cocontractant : Kaso atelier architecture

Montant : 7 000,00 € HT

**Mises aux normes d'une classe et d'assainissement - groupe scolaire Victor Hugo**

Objet : désamiantage

Cocontractant : SAS EBM

Montant : 10 175,00 € HT

Objet : gros œuvre- VRD - assainissement

Cocontractant : SAS ACM

Montant : 13 771,50 € HT

Objet : peinture  
Cocontractant : BE CHROMA  
Montant : 1 809,50 € HT

Objet : électricité  
Cocontractant : La Régionale ECII  
Montant : 1 920,00 € HT

**Réhabilitation et surélévation des vestiaires du stade Georges Tougeron**

Objet : aménagement extérieur – espaces verts  
Cocontractant : Atlantic Environnement  
Montant : 35 990,50 € HT

- **de la délibération du 10 avril 2014 par laquelle le Conseil Municipal a autorisé le Maire à ester en justice pour la durée du mandat, et notamment à représenter la commune en défense dans toutes actions intentées contre elle:**

néant

Pour copie conforme  
Bouaye, le 10 juin 2014  
Le Maire,  
Jacques GARREAU